

vice public, siégé au Parlement et fait partie du cabinet de sir Wilfrid Laurier en qualité de premier titulaire du portefeuille du Travail.

Les services qu'il a rendus, dans l'exercice de fonctions publiques, au Canada, à l'Empire britannique et aux peuples libres du monde lui ont fait une réputation vraiment enviable. Il a joué un rôle insurpassé dans la marche du Canada vers le progrès, et cela depuis le début même du siècle. Tous reconnaîtront, je crois, que les services qu'il a rendus font de lui un des grands Canadiens de tous les temps.

Le très honorable député a été intimement lié à tant de questions d'importance pour notre pays et pour le monde qu'il faudrait un volumineux ouvrage pour exposer tout ce qu'il a accompli. Quoi qu'il en soit, je désire consacrer un moment à trois ou quatre des faits saillants de sa remarquable carrière.

Lorsque nous, Canadiens, parlons de relations ouvrières ou du règlement de différends industriels, nous nous rappelons le rôle important qu'a joué M. King dans la rédaction de la première loi canadienne sur les questions ouvrières. Dans le domaine de la sécurité sociale, ses efforts ne seront pas oubliés. Presque toutes les mesures de législation sociale qui figurent au recueil de nos lois sont dues à son initiative. Durant les sombres années d'hostilités, M. King fut à la tête du gouvernement d'un pays dont l'effort de guerre a été magnifique. En temps de guerre comme en temps de paix, il s'est efforcé d'amener les Canadiens à travailler ensemble dans l'harmonie. On peut dire que, pendant qu'il était premier ministre, le Canada, comme nation, a atteint sa pleine maturité. M. King a consacré sa vie aux affaires publiques. Il s'est dévoué pendant des années à la cause de la paix et de la bonne entente, tant dans les affaires nationales que dans les relations internationales. Tous les honorables députés conviendront qu'il n'est pas de vocation plus noble ni de carrière plus digne d'éloges.

Après de très nombreuses années de service et à cause des fatigues et du surmenage occasionnés par la guerre, le très honorable député a jugé nécessaire d'abandonner la direction de son parti et le poste de premier ministre. Nous savons que M. King doit être désolé d'avoir à renoncer à une vie aussi active. D'autre part, je suis sûr qu'il saura pleinement jouir de sa liberté d'action et de ses moments de loisir. Nous regrettons, il est vrai, que M. King prenne une part moins active aux affaires de l'État, mais tous les membres de la Chambre se réjouiront de le voir encore siéger parmi les représentants élus du peuple canadien. J'exprime,

[Le très hon. M. St-Laurent.]

j'en suis sûr, les sentiments non seulement des membres de notre parti mais aussi ceux des autres députés et de tous les Canadiens, en souhaitant à notre très honorable collègue, santé et bonheur. Nous espérons que, libéré de ses plus lourdes responsabilités, il continuera encore longtemps à faire profiter le Canada ainsi que tout le monde libre, du dévouement et de la distinction de ses services publics.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention, de répéter en français ce que je viens de dire au sujet de l'honorable député de Glengarry (M. Mackenzie King) en anglais, mais je désire cependant affirmer qu'en prononçant ces paroles en langue anglaise, je n'en exprime pas moins les sentiments sincères de tous les députés de cette Chambre dont la langue maternelle est la langue française.

(Traduction)

Monsieur l'Orateur, voici les remaniements survenus dans le ministère depuis la fin de la dernière session: le 10 septembre, j'ai résigné le portefeuille de secrétaire d'État aux Affaires extérieures; à la même date, l'honorable L. B. Pearson a été nommé à ce ministère. Le 15 novembre, le très honorable W. L. Mackenzie King s'est démis de ses fonctions de premier ministre et de président du Conseil privé du Canada; j'ai démissionné de mon poste de ministre de la Justice et j'ai été nommé président du Conseil privé du Canada. Le très honorable C. D. Howe a résigné, le 15 novembre 1948, ses fonctions de ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements et, à la même date, l'honorable Robert H. Winters a été nommé à ce poste, tandis que l'honorable Stuart S. Garson a été nommé ministre de la Justice.

Je dépose les décrets du conseil pertinents à l'égard de ces nominations.

Il y a eu en outre quelques changements dans les postes d'adjoints parlementaires. Le 15 novembre, M. W. E. Harris a résigné ses fonctions d'adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et a été nommé adjoint parlementaire au premier ministre et président du Conseil privé. M. McIlraith, l'honorable député d'Ottawa-Ouest, a résigné ses fonctions d'adjoint parlementaire au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements, mais conserve le poste d'adjoint parlementaire au ministre du Commerce. M. Robert H. Winters, tel était-il alors, a résigné sa charge d'adjoint parlementaire au ministre des Transports. Le 19 janvier, l'honorable député de Lotbinière, M. Hugues Lapointe, a démissionné comme adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale. Le même jour il a été nommé au poste d'adjoint parlementaire au secrétaire